



DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE

APPEL DE CANDIDATURES

916-246011095

Deux emplois réguliers de procureur(e)s aux poursuites criminelles et pénales sont ouverts au Bureau de Montréal pour lequel le port d'attache est situé au point de service de Montréal.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau de Montréal est un bureau du DPCP sous la responsabilité du procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, M^e Dominique Potvin.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles du district judiciaire de Montréal devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire. Les procureur(e)s de ce bureau conseillent les policiers sur toutes questions impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

L'équipe

Le Bureau de Montréal est situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal. Il est composé d'une équipe de 190 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, une partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureur(e)s qui y œuvrent doivent faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec ses collègues de travail et les différents partenaires institutionnels.

Attributions des postes

Les procureur(e)s sont appelé(e)s à mener une vaste quantité de dossiers d'une nature diverse, couvrant notamment les crimes contre la personne, les crimes acquisitifs, les infractions de conduite automobile, les délits liés aux stupéfiants et les crimes contre l'ordre public.

Les postes consistent principalement à :

- examiner les rapports policiers afin d'identifier les éléments pertinents et les infractions visées;

- évaluer la suffisance de la preuve, l'opportunité d'intenter des poursuites, la possibilité de recourir à des mesures de justice alternatives et formuler au besoin des demandes de compléments d'enquête;
- autoriser le dépôt d'accusations et déterminer le mode de poursuite approprié;
- procéder aux comparutions des personnes détenues, statuer sur leur remise en liberté, tenir les enquêtes sur la remise en liberté et les révisions de type Myers;
- agir dans le cadre des audiences relatives à l'aptitude à comparaître, au traitement forcé, à la responsabilité criminelle et participer aux audiences de la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM);
- tenir des enquêtes préliminaires et des procès, préparer les témoins et les victimes, et mener les dossiers jusqu'au processus d'imposition de la peine;
- négocier divers aspects des dossiers avec les avocats de la défense (plans de sortie, plaidoyers de culpabilité, peines, admissions, etc.);
- collaborer étroitement avec les autorités policières et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel.

Profil recherché

Le Bureau de Montréal est à la recherche de nouveaux talents pour enrichir son équipe de procureurs.

Concrètement, les personnes recherchées :

- se distinguent par leur polyvalence et la diversité de leurs connaissances juridiques;
- sont des plaideuses ou plaideurs accompli(e)s, qui aiment et excellent à effectuer des représentations devant les tribunaux;
- sont à l'aise avec une pratique de volume élevé et savent gérer plusieurs dossiers simultanément sur le long terme;
- sont en mesure de s'adapter rapidement et avec flexibilité aux imprévus parfois soudains et de prendre des décisions judicieuses en conséquence;
- sont en mesure de plaider des dossiers complexes à brève échéance;
- font preuve d'engagement, de rigueur et de curiosité, avec un intérêt marqué pour l'approfondissement du droit;
- possèdent une facilité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires;
- démontrent un bon esprit de synthèse et un sens de l'organisation permettant de composer avec les échéances et les délais judiciaires propres au district de Montréal.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 \$ et le traitement maximum à 192 423 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Télétravail

Dans l'éventualité où du télétravail est autorisé, les procureur(e)s doivent fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue sécuritaire et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux s'ils doivent participer à des audiences à distance.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur(e) (votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées);
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.
- posséder au minimum cinq (5) années d'expérience à titre d'avocat(e) membre du Barreau du Québec;

- faire parvenir votre candidature par courriel, au plus tard, le **4 juin 2026 à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011095** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le Bureau de Montréal pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Alexandre Gautier, procureur en chef adjoint aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse : alexandre.gautier@dpcp.gouv.qc.ca.